



Bailleurs Caf

Guide de la téléprocédure

Ce guide est fait pour vous !

Sur le site Caf.fr, il est possible d'obtenir certaines informations mais aussi de mettre à jour son dossier.

En tant que bailleur, vous pouvez également déclarer en ligne les loyers de vos locataires sur [www.qlweb-caf.fr](http://www qlweb-caf.fr) grâce à vos numéro d'utilisateur et code confidentiel transmis par la Caf.

Pourquoi télédéclarer ?

Le service permet de :

- Trier par nom, par ville de résidence, par code postal ou par numéro d'allocataire l'ensemble de vos locataires ;
- Consulter les informations relatives au logement détenues par la Caf et en fonction de chaque locataire ; Signaler un impayé de loyer ;
- Signaler le départ de votre ou vos locataire(s) ;
- Transmettre un message à la Caf ; etc.

La télédéclaration assure un gain de temps pour le bailleur et la fiabilité du traitement des informations. Les délais de traitement sont raccourcis et les frais d'affranchissement évités.

Vous avez besoin d'aide pour effectuer une démarche sur Internet ?

Contactez notre hotline au **05 55 43 40 50**. Des conseillers Caf vous accompagne dans vos démarches en ligne du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h sans interruption.



Besoin d'aide pour une démarche en ligne ?

Contactez notre
Hotline téléprocédures Caf.fr
au **05 55 43 40 50**
du lundi au vendredi entre 8h30 et 17h

Accéder au portail

Pour accéder à ce service, rendez-vous directement à l'adresse www.qjweb-caf.fr
OU
sur le site www.caf.fr – Localité 87000 – Partenaires – Vous êtes Bailleurs... –
« Accédez au service de télédéclaration des loyers »

Les services proposés par votre Caf	
Guide du bailleur	Dans ce guide, vous trouverez les informations nécessaires à une relation constructive entre vous, votre locataire et la Caf.
La télédéclaration	<p>La Caf facilite vos démarches et vous propose un service de télédéclaration des loyers. Ce service est réservé aux propriétaires et bailleurs qui ont reçu un identifiant de connexion.</p> <p>Simple et rapide, ce service permet une mise à jour rapide et fiable du dossier de votre locataire.</p> <ul style="list-style-type: none">• Accédez aux services de la télédéclaration en ligne• Pour connaître la marche à suivre, consultez le guide de la télédéclaration.
La lettre aux partenaires	<p>Une fois par an, la Caf de la Haute-Vienne propose une Lettre aux partenaires spéciale "Bailleurs".</p> <p>Découvrez la dernière Lettre électronique d'information spéciale "Bailleurs"</p>

La première connexion

La Caf adresse à chaque bailleur, par mail ou courrier, un numéro d'utilisateur et un code confidentiel à utiliser pour la première connexion.



TELEDECLARATION DES LOYERS



Bailleurs, propriétaires : la télédéclaration vous est réservée pour vous permettre de déclarer les loyers de vos locataires. Vous pourrez y accéder dès réception de votre numéro d'utilisateur et de votre code confidentiel, envoyés automatiquement par la Caf. Alors n'hésitez pas, pour une mise à jour rapide et simple des dossiers de vos locataires !

Votre numéro d'utilisateur*

(*veuillez vous reporter au courrier adressé par votre Caf pour récupérer votre numéro d'utilisateur)

Validez

La première connexion

Lors de la première connexion, il vous est demandé :

- d'accepter la convention de déclaration de loyer
- de modifier votre mot de passe (8 caractères)
- de fournir une adresse mail

Référence Caf DR: [REDACTED]
Référence Caf Tiers: [REDACTED]
15 R CHARLES MORET
10 [REDACTED]
Adresse électronique validée :

Première connexion ✖ Quitter

Convention

Convention de déclaration de loyer Caf - Bailleur

Convention entre la CAF et les bailleurs relative à la saisie des données informatisées nécessaires à la gestion de l'allocation logement.

Préambule

J'accepte Je refuse

Champs obligatoires à renseigner

Votre nouveau mot de passe

Confirmer votre nouveau mot de passe

Adresse électronique

Votre adresse électronique

Confirmer votre adresse électronique

Vous devez renseigner les zones obligatoires et cliquer sur "Envoyer".
Votre nouveau mot de passe doit comporter 8 caractères, il remplace celui indiqué sur le courrier de votre Caf.
En cas de refus de la convention, l'adresse électronique ci-dessus ne sera plus utilisée pour vous contacter.

Les connexions suivantes

Pour toutes les autres connexions, vous pourrez saisir **votre numéro d'utilisateur et le mot de passe que vous avez choisi**, puis cliquer sur le bouton **Validez**



TELEDECLARATION DES LOYERS



Bailleurs, propriétaires : la télédéclaration vous est réservée pour vous permettre de déclarer les loyers de vos locataires. Vous pourrez y accéder dès réception de votre numéro d'utilisateur et de votre code confidentiel, envoyés automatiquement par la Caf. Alors n'hésitez pas, pour une mise à jour rapide et simple des dossiers de vos locataires !

Votre numéro d'utilisateur*

(*veuillez vous reporter au courrier adressé par votre Caf pour récupérer votre numéro d'utilisateur)

Validez

La télédéclaration des loyers

Une page de menu s'affiche directement après votre identification.

ALLOCATIONS FAMILIALES

TELEDECLARATION DES LOYERS

SEI
Réf: 0004883
12 F
801
Adresse électronique validée : fabl...@...net

Sommaire [Accueil](#) [Quitter](#)

Menus :

- Le guide du bailleur
- Télédéclarer mes locataires
- M'informer sur la télédéclaration
- Modifier mon mot de passe
- Modifier mon adresse électronique
- Contacter la Caf
- Consulter la convention

[Quitter](#)

© CNAF

La télédéclaration des loyers

CABINET E DEL
Référence Caf DR: 0000353
Référence Caf Tiersi: 0000000
2 AV DU GENERAL LECLERC
00000 NULPART
Adresse email validée : edel@toto.com

Télédéclarer mes locataires [Accueil](#) [Quitter](#)

🔍 **Pour information** : il reste 18 locataires à saisir sur 20

▼ **Filtrer / trier** ⏪ ⏩ **locataires 1 à 10 sur 20** ▶ ▶▶

+ 0691050	CHOPIN FREDERIC	80100 ABBEVILLE	●
+ 0673300	FAURE GABRIEL	80210 ACHEUX EN VIMEU	●
+ 0650420	LULLY JEAN BAPT	80390 FRESSENNEVILLE	●
+ 0182050	SAGAN FRANCOISE	80100 ABBEVILLE	●
+ 0195840	GARY ROMAIN	80390 FRESSENNEVILLE	●
+ 0303520	CAMUS ALBERT	80100 ABBEVILLE	●
+ 0315640	ZOLA EMILE	80390 FRESSENNEVILLE	●
+ 0333730	RAVEL MAURICE	80350 MERS LES BAINS	●
+ 0731520	CHRISTIE AGATHA	80130 FRIVILLE ESCARBOTIN	●
+ 0325460	BACH JEAN SEBASTIEN	80100 ABBEVILLE	●

Cette vue permet de voir le numéro de dossier, les nom, prénom, ville et code postal de vos locataires, ainsi qu'un pictogramme indiquant l'avancée de la saisie :

- Données à saisir par le bailleur
- Données saisies et validées par le bailleur
- Données télétransmises à la Caf

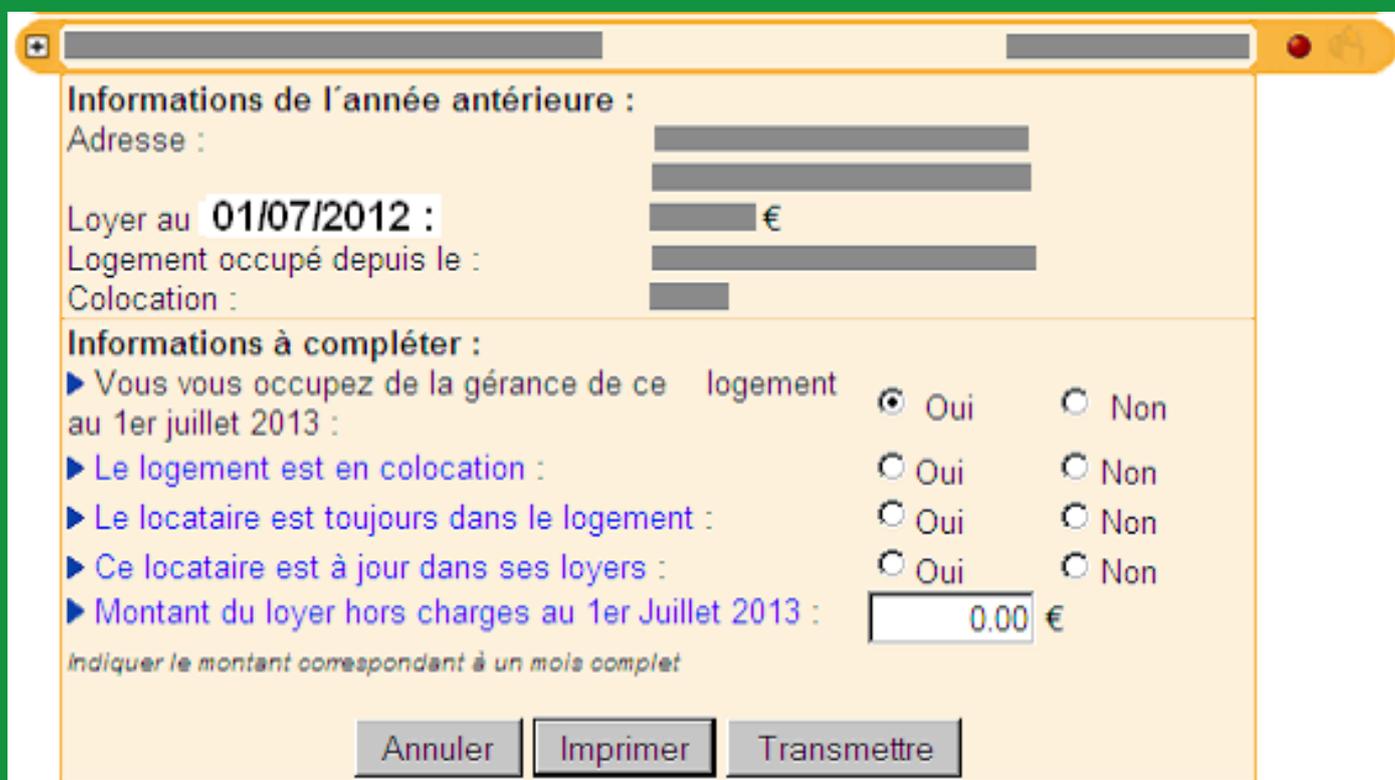
Vous pouvez également trier et filtrer cette vue et définir le nombre d'allocataires visibles par page en cliquant sur **Filtrer/Trier**

La télédéclaration des loyers

Pour effectuer la saisie des loyers, ouvrez la fiche du locataire en cliquant sur le bouton **+**

Vous pouvez conserver une trace de votre télédéclaration, en cliquant sur **Imprimer**

Lorsque la saisie est terminée, cliquez sur **Transmettre**



The screenshot shows a web form with a title bar and standard window controls. The form is divided into two main sections: 'Informations de l'année antérieure' and 'Informations à compléter'. The first section contains fields for 'Adresse', 'Loyer au 01/07/2012', 'Logement occupé depuis le', and 'Colocation'. The second section contains five questions with radio button options for 'Oui' and 'Non', and a text input field for the amount of rent excluding charges as of July 1, 2013, which is currently set to 0.00 €. At the bottom, there are three buttons: 'Annuler', 'Imprimer', and 'Transmettre'.

Informations de l'année antérieure :
Adresse : _____
Loyer au **01/07/2012** : _____ €
Logement occupé depuis le : _____
Colocation : _____

Informations à compléter :

- ▶ Vous vous occupez de la gérance de ce logement au 1er juillet 2013 : Oui Non
- ▶ Le logement est en colocation : Oui Non
- ▶ Le locataire est toujours dans le logement : Oui Non
- ▶ Ce locataire est à jour dans ses loyers : Oui Non
- ▶ Montant du loyer hors charges au 1er Juillet 2013 : €

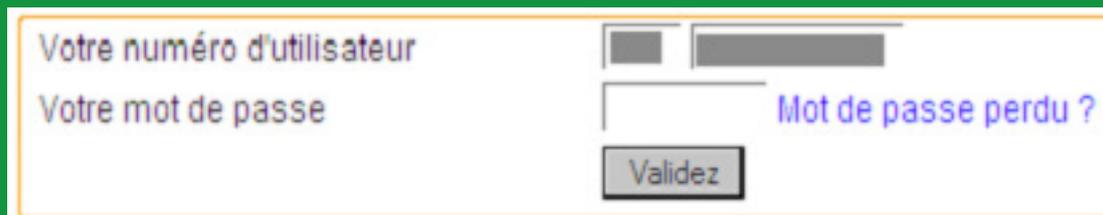
Indiquer le montant correspondant à un mois complet

Annuler **Imprimer** **Transmettre**

Perte du mot de passe

En cas de perte de votre mot de passe, un menu vous est proposé sur la page d'accueil.

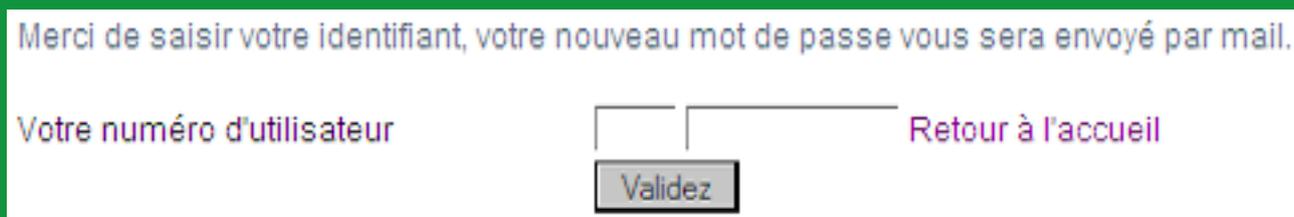
Cliquez sur **Mot de passe perdu ?**



A screenshot of a web form for password recovery. It features two input fields: 'Votre numéro d'utilisateur' and 'Votre mot de passe'. To the right of the password field is a blue link labeled 'Mot de passe perdu ?'. Below the fields is a grey button labeled 'Validez'.

Renseignez votre identifiant.

Vous recevrez alors votre mot de passe par mail à l'adresse indiquée lors de votre première connexion.



A screenshot of a confirmation form. At the top, it says 'Merci de saisir votre identifiant, votre nouveau mot de passe vous sera envoyé par mail.' Below this is an input field for 'Votre numéro d'utilisateur' and a grey button labeled 'Validez'. To the right of the input field is a blue link labeled 'Retour à l'accueil'.

Modification de l'adresse électronique

Cette fonction vous permet de modifier l'adresse email que vous aurez saisie lors de sa première connexion.

Référence Caf DR: [REDACTED]	
Référence Caf Tiersi: [REDACTED]	
[REDACTED]	
[REDACTED]	
Adresse électronique validée : [REDACTED]	
Changement adresse électronique	Accueil ✕ Quitter
Champs obligatoires à renseigner	
Votre adresse électronique	[REDACTED]
Confirmation de votre adresse électronique	[REDACTED]
<input type="button" value="Envoyer"/>	

Contacteur la Caf

Cette fonction vous permet de contacter la Caf, au moyen d'un formulaire, pour toute question concernant la télédéclaration des locataires connus.

Référence Caf DR: _____

Référence Caf Tiersi: _____

Adresse électronique validée : _____

Contacteur la Caf [Accueil](#) [Quitter](#)

Vous pouvez nous contacter par le biais de ce formulaire pour toute question concernant la télédéclaration de locataires.

 **Seuls les locataires listés sont concernés par la télédéclaration, il est donc inutile de nous contacter pour les nouveaux locataires !**

Pour la réponse, veuillez indiquer au début du message : le nom-prénom de la personne à contacter, son adresse email si elle est différente de l'adresse de contact habituelle et/ou son téléphone et/ou son adresse courrier.

Votre message :

Consulter la convention

Cette fonction vous permet de consulter la convention que vous aurez acceptée lors de votre première connexion.

Référence Caf DR: [REDACTED]	
Référence Caf Tiersi: [REDACTED]	
[REDACTED]	
[REDACTED]	
Adresse électronique validée : [REDACTED]	
Consulter la convention	Accueil Quitter
<h3>Convention de déclaration de loyer Caf - Bailleur</h3>	
<p>Convention entre la CAF et les bailleurs relative à la saisie des données informatisées nécessaires à la gestion de l'allocation logement.</p>	
<h4>Préambule</h4>	
<p>En application de la réglementation relative aux prestations de logement, le Bailleur doit transmettre le montant du loyer du mois de juillet ainsi que l'ensemble des éléments relatifs au logement nécessaires au calcul du droit à la CAF.</p>	
<p>A cet effet, il est mis à disposition du bailleur sur le site Web de la CAF un fichier de ses locataires titulaires d'un bail et bénéficiaires d'une allocation logement</p>	



Caf de la Haute-Vienne
25 rue Firmin Delage
87046 Limoges Cedex 1

www.caf.fr

0810 25 87 10
(service 0,06 €/min + prix appel)